



PC.DEL/149/11
17 February 2011

Original: FRENCH

UNION EUROPÉENNE

**Conseil permanent spécial de l'OSCE N° 851
Vienne, le 17 février 2011**

Déclaration de l'Union européenne sur la condamnation de M. Ilya Kazak

L'Union européenne déplore la condamnation à 14 ans de prison de M. Ilya Kazak pour espionnage et trahison par une cour de la région de Transnistrie. Elle rappelle sa déclaration au Conseil permanent du 23 décembre sur la condamnation à 15 ans de prison du journaliste Ernest Vardanyan pour des motifs similaires.

L'Union européenne considère que M. Kazak n'a pas bénéficié de toutes les garanties d'un procès juste et équitable. Elle relève en particulier le manque de transparence du procès et le fait que M. Kazak n'ait pas pu choisir librement son avocat. Nous appelons les autorités de facto de la région de Transnistrie à assurer que les droits fondamentaux et légaux de M. Kazak seront respectés. Il doit notamment pouvoir contacter régulièrement sa famille et bénéficier de visites en détention.

L'Union européenne salue le communiqué de presse du Président en exercice du 10 février dernier et encourage la Mission de l'OSCE en République de Moldavie à poursuivre son suivi de la situation des procédures judiciaires à l'encontre de MM. Kazak et Vardanyan.

L'Union européenne est particulièrement préoccupée par le signal négatif donné par cette nouvelle condamnation sur le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la région de Transnistrie.

L'Union européenne continuera à suivre avec attention la situation de MM. Kazak et Vardanyan.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

The candidate countries TURKEY, CROATIA*, the FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA*, MONTENEGRO* and ICELAND**, the countries of the Stabilisation and Association Process and potential candidate countries ALBANIA, BOSNIA AND HERZEGOVINA and SERBIA, the European Free Trade Association country and member of the European Economic Area NORWAY, as well as GEORGIA and SAN MARINO align themselves with this statement.

*Croatia, the Former Yugoslav Republic of Macedonia and Montenegro continue to be part of the Stabilisation and Association Process.

**Iceland continues to be a member of the EFTA and the European Economic Area.